



FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE B1, B2, B1V, B2V, H1, H2, H1V, H2V

L'**habilitation électrique** est, dans le domaine de l'électricité, la reconnaissance par un employeur de la capacité d'une personne à accomplir les tâches fixées en toute sécurité. Dans le cadre réglementaire et normatif, cette habilitation est régie maintenant par la norme [NF C18-510](#) *Opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique*.

1. OBJECTIF DE LA FORMATION

- Connaître les risques électriques et savoir s'en protéger.
- Effectuer des opérations d'exécution ou d'encadrement hors tension sur les installations électriques basse ou haute tension.

2. CONTENU DE LA FORMATION

Programme premier jour :

- La procédure d'habilitation selon la norme NF C 18-510
- Les grandeurs électriques (courant, tension, résistance, puissance, etc.)
- Identification des équipements électriques (fonction de séparation, protection, commande.)
- Lecture d'un schéma électrique
- Les effets du courant électrique sur le corps humain
- Les domaines de tension
- Les zones d'environnement et donner leurs limites
- Le concept d'une habilitation
- La définition des symboles d'habilitation

Programme deuxième jour :

- La prévention et le courant électrique
- La démarche de la mise en sécurité d'un circuit électrique
- Les équipements de protection collective
- Les équipements de protection individuelle
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- La conduite à tenir en cas d'accident
- La conduite à tenir en cas d'incendie

Programme troisième jour :

- Les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique
- Le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation
- Les prescriptions d'exécution des travaux

- Les fonctions des matériels électriques BT (HT) et TBT
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux
- Les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension
- Les mesures de prévention lors d'un travail
- Les différents niveaux d'habilitation dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension.

3. Moyens et méthodes pédagogiques

Les moyens matériels de la formation

- Supports pédagogiques
- Techniques informatiques (films d'animation...),
- Salles de formation,
- Documentation papier,
- Installations électriques (armoire)
- Carnet de prescriptions sécuritaires basées sur la norme NF C18-510

Les méthodes pédagogiques de la formation

- Apports théoriques sous forme de diaporama,
- Films d'animation et échange d'expériences significatives entre l'intervenant et le groupe (interactivité).
- Formation pratique sur des composants et installations types

4. DUREE

3 jours

5. Public

- Personne assurant l'exécution des opérations et opérant sous la conduite d'un chargé de travaux ou d'intervention ou de chantier.
- Personne chargée d'assurer la direction effective des travaux d'ordre électrique ou non.

6. Pré requis

- Personnel ayant des compétences reconnues suivant le domaine de tension par son employeur.
- Maîtriser la lecture, l'écriture, la compréhension du français.

7. PARTICIPANTS

Jusqu'à 12 par groupe



8.EVALUATION DE LA FORMATION :

L'évaluation de la formation porte sur :

- L'acquisition ou l'amélioration des compétences

Pour la partie théorique :

- Questions écrites QCM

Pour la partie pratique :

- Mise en situation réelle sur site

La formation sera sanctionnée par :

- Une attestation de suivi de stage
- Un titre d'habilitation conforme à la NF C18510

9. DOCUMENTATION :

Remise du support de formation.

10. QUALIFICATION DU FORMATEUR :

Moniteur habilitation électrique NF C 18 510

11. Cadre réglementaire (Code de travail)

contact@somika.ma

Somika99@outlook.fr

Carmenkossir@gmail.com

Somengenering24@gmail.com